

UTILISATEUR DE CHARIOT DE MANUTENTION AUTOMOTEUR GERBEUR A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT **CACES® R 485, CAT. 1 ET/OU 2** FORMATION INITIALE / RECYCLAGE

Programme de formation

UPVFD_COND_CACESR485_210719

Public et Prérequis

Toute personne amenée à utiliser un chariot gerbeur à conducteur accompagnant.

Objectifs

- Acquérir le professionnalisme nécessaire pour utiliser en sécurité les chariots gerbeurs à conducteur accompagnant
- Obtenir le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité CACES® R 485.

Contenu

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

- Connaissances générales :
 - Rôles et responsabilités : constructeur, employeur, conducteur,
 - Principales références réglementaires.
- Technologie des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Les principaux types de chariots gerbeurs accompagnant : catégories, CACES®.
- Notions élémentaires de physique.
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant : chutes hauteur, renversements...
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- Prise de poste et vérifications.
- Conduite et manœuvres.
 - Manœuvrer et diriger,
 - Manutention de charges,
 - Gerbage et dégerbage en pile,
 - Stockage et déstockage sur un palettier,
 - Chargement et déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière ou au moyen d'un hayon,
 - Manutentionner une charge lourde, longue, instable.
- Entretien, Maintenance, Fin de poste.

VÉRIFICATION DES CONNAISSANCES suivant procédure CACES®

Méthodes pédagogiques

- Formation en présentiel.
- Alternance d'apports théoriques et mise en situation pratique.

Moyens pédagogiques

- Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés.

- Délivrance d'un manuel de Conduite en sécurité des chariots automoteurs, conforme à la recommandation R485 de la CNAM.

Déroulement du stage

- La session se déroule sur une durée de 14 à 21 heures.
- La formation peut accueillir en intra-entreprise uniquement un groupe de 1 à 6 personnes.

Intervenants

Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail ayant les compétences pédagogiques et techniques CACES®.
Testeurs CACES® certifiés par GLOBAL CERTIFICATION.

Suivi et évaluation

- Examen des connaissances théoriques et pratiques, acquises au cours du stage
- Délivrance d'une attestation de formation avec avis du formateur sur l'aptitude pratique à conduire les engins en sécurité et d'une autorisation de conduite pré remplie.
- Remise d'un questionnaire de satisfaction.

Validation

- L'évaluation des connaissances et savoirs faire de l'apprenant permet :
 - D'analyser son comportement dans la conduite de l'engin,
 - L'examen d'aptitude pratique à la conduite des chariots,
- QCM de validation de la partie théorique.
- Vérifications de connaissances suivant procédure CACES®.

Dates de formation

Les dates de nos sessions ainsi que les programmes de nos formations sont accessibles sur notre site à la rubrique « Consultez notre offre ».

Votre organisme de formation



Organisme de formation enregistré sous le n° 93830212783
SIRET 421 852 641 00016 - N° TVA 02 421 852 641 - APE 8559A
Siège social - 237, place de la Liberté - 83000 Toulon

Nous rejoindre :  upvfd.fr

Au service de l'entreprise :

A Toulon : 237 Place de la Liberté, TOULON (83000)

A La Garde : Campus de la Grande Tourrache, Avenue François Arago, ZI Toulon est, La Garde (83130)

A Brignoles : Centre d'affaires l'Hexagone C, Quartier Pré de Pâques, Brignoles (83170)

A Draguignan : 3 avenue Maréchal Juin, Draguignan (83300)

A Fréjus : Quartier Lou Gabian, 311 avenue Lou Gabian, Fréjus (83600)

A St Tropez : Avenue Général de Gaulle, Saint-Tropez (83990)

Tous nos locaux et nos services sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable.

Informations non contractuelles, sujettes à modification en fonction de l'évolution de la réglementation

Création UPV FD - Tous droits réservés